

École Paul-VI

666, rue Le Laboureur
Boucherville (Québec) J4B 3R7
Tél.: (450) 655-8930 Téléc.: (450) 655-7620
Courriel : paulvi@csp.qc.ca
Site web: <http://paulvi.csp.qc.ca/>



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

PREMIÈRE PARTIE : LE BILAN DE L'ÉTABLISSEMENT

Présentation de l'établissement

L'école Paul-VI est une école institutionnelle située dans la ville de Boucherville sur la Rive-Sud de Montréal. L'établissement regroupe environ 500 élèves du préscolaire à la 6^e année.

L'analyse ministérielle démontre que l'école se situe au premier rang de l'indice de milieu socio-économique (IMSE). L'analyse de la situation de l'école réalisée antérieurement démontre également que le taux d'élèves identifiés HDAA est en dessous du taux de la commission scolaire. Nous remarquons aussi que le taux d'élèves de nationalité étrangère est un des plus élevés de la CSP. Nous devons donc offrir davantage de soutien linguistique, afin d'aider ces jeunes à s'approprier la langue française.

L'école et les parents, au fil des ans, ont développé un partenariat riche et constructif, ce qui contribue à la réussite éducative de nos élèves. Les bénévoles sont également nombreux et très engagés, ce qui permet de mettre en place des projets spéciaux. La grande majorité des parents participe aux rencontres de début d'année et se présente aux rencontres de plan d'intervention.

Toute l'année a été consacrée à l'écriture du projet éducatifs de l'école. Un grand travail collaboratif a débuté dès le mois d'août pour établir notre vision et nos valeurs. C'est à la suite de cette réflexion que nous avons déterminé qu'à l'école Paul-VI On « s'aime la vie ».

En plus de nos enseignants qui offrent les services éducatifs, nous offrons des services complémentaires et de soutien. Cette année, il y avait, par semaine, 9 jours d'orthopédagogie, une journée et demie de psychoéducation, une journée et demie de psychologie, 1 ½ jour d'orthophonie, une journée de service de santé, ainsi que 50 heures d'éducation spécialisée. De plus, nous avons fourni du soutien linguistique à 25 élèves.

Pour une cinquième année consécutive, le programme *La Ribambelle* se vit au préscolaire. Il présente une structure d'intervention préventive fondée sur des bases théoriques et scientifiques probantes. La concertation entre les parents, l'ensemble du personnel préscolaire, la direction d'école, l'intervenante sociale et la gestionnaire du programme enfance famille jeunesse du CSSS est l'un des facteurs de réussite de cette démarche.



À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !



À l'école Paul-VI, plus de la moitié de nos élèves côtoient notre équipe d'éducatrices qui fait vivre aux élèves des projets captivants et des activités variées. Une technicienne en service de garde s'occupe des tâches administratives et contribue à la qualité des services offerts. Des rencontres hebdomadaires permettent d'ailleurs aux employés du service de garde d'échanger, afin d'offrir des activités diversifiées et adaptées aux élèves.

Nous offrons également un service de surveillance aux élèves qui dînent à l'école et qui ne fréquentent pas le service de garde, assuré par une équipe de surveillants. Ce service travaille de concert avec le service de garde, ce qui contribue à faire vivre aux élèves utilisateurs des périodes de dîner agréables et actives.

Ressources allouées et décisions budgétaires

Pour cette année, nous avons présenté une prévision de budget équilibré, qui a été adopté par le Conseil d'établissement. Pour nous permettre de répondre aux orientations de notre convention de gestion et de réussite éducative, nous avons fait des ajouts à notre plan d'effectifs, entre autres, en orthopédagogie, en éducation spécialisée et investie en perfectionnement du personnel enseignant. Ces décisions sont prises après consultation du comité EHDAA.

Au niveau informatique, en plus de l'entretien et la mise à niveau des appareils et du réseau de l'école, nous avons poursuivi l'achat d'ordinateurs portables, d'iPad et de caméras numériques pour répondre aux besoins des enseignants et des élèves.

Nous avons pu bénéficier d'une allocation supplémentaire de 14 311\$ afin de faire bouger les enfants 60 minutes par jour. Grâce à ce budget, nous avons mis sur pied un comité de pilotage, acheté du matériel de jeu, poursuivi les pauses actives en classe, organisé des olympiades, organisé une fête sportive et procédé au marquage, lignage de la cour d'école.

Grâce à une campagne financement, nous avons pu faire l'achat de 30 ukulélés et d'instruments de musique permettant la création du band Paul-VI qui se déroulait en activité extrascolaire.

Les comités de financement et de bibliothèque, qui sont composés de membres du conseil d'établissement, ont mis sur pied des activités de financement, qui nous ont permis d'amasser 29 883\$, afin que la bibliothèque de l'école soit rénovée au cours de l'année 2019-2020.

Plan de réussite et convention de gestion et de réussite éducative : bilan de mise en œuvre

La convention de gestion et de réussite éducative est entièrement intégrée au Plan de réussite de l'école. Tous les objectifs de la CGRÉ sont donc identiques aux objectifs du Plan de réussite. En conséquence, il n'y a qu'une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments, dont voici certains détails :

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.I Diplomation et qualification		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.																				
OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 3 points le résultat moyen de tous nos élèves au sommaire du bulletin final pour la compétence <i>résoudre une situation problème mathématique</i> .																						
INDICATEUR : Résultat sommaire moyen au bulletin final de tous les élèves pour la compétence <i>résoudre une situation problème mathématique</i> .		CIBLE FINALE : 80%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultat sommaire au bulletin final de tous les élèves.	ANNÉE D'APPRECIATION 2016-2017 : ☐ 2017-2018 : ☒																		
MOYENS		RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES																		
1 Enseigner de façon explicite les stratégies de résolution de problèmes.		Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogues, conseillers pédagogiques																		
2 Concevoir et implanter un référentiel mathématique commun à toute l'école.		Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques, comité de conception, direction																		
RÉSULTATS OBTENUS : <table><tr><td>Juin 2016</td><td>77%</td></tr><tr><td>Novembre 2016</td><td>NE</td></tr><tr><td>Février 2017</td><td>82.1%</td></tr><tr><td>Juin 2017</td><td>82.4%</td></tr><tr><td colspan="2">2017-2018</td></tr><tr><td>Novembre 2017</td><td>NE</td></tr><tr><td>Février 2018</td><td>82,4%</td></tr><tr><td>Juin 2018</td><td>83,3%</td></tr><tr><td colspan="2">2018-2019</td></tr></table>		Juin 2016	77%	Novembre 2016	NE	Février 2017	82.1%	Juin 2017	82.4%	2017-2018		Novembre 2017	NE	Février 2018	82,4%	Juin 2018	83,3%	2018-2019		ANALYSE DES RÉSULTATS : Nous n'avons pas fait d'analyse étant donné que l'énergie a été mise sur l'élaboration du projet éducatif.		JUGEMENTS :
Juin 2016	77%																					
Novembre 2016	NE																					
Février 2017	82.1%																					
Juin 2017	82.4%																					
2017-2018																						
Novembre 2017	NE																					
Février 2018	82,4%																					
Juin 2018	83,3%																					
2018-2019																						

Novembre 2018	NE		
Février 2019	83%		
Juin 2019	82%		

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.		
OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 2 points le résultat moyen au sommaire du bulletin final de tous les élèves de l'école à la compétence lire des textes variés.				
INDICATEUR : Résultat moyen au sommaire du bulletin final de tous les élèves à la compétence lire des textes variés.	CIBLE FINALE : 82%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au sommaire du bulletin final	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017 : ☐ 2017-2018 : ☒	
MOYENS		RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
1 Faire lire les élèves tous les jours.		Enseignants	Toute l'année	
2 Enseigner de façon explicite les stratégies de lecture.		Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogues, conseiller pédagogique
3 Réaliser des activités de conscience phonologique et de prélecture au préscolaire.		Enseignantes	Toute l'année	Programme <i>La planète des Alphas</i> , orthophoniste

RÉSULTATS OBTENUS :		ANALYSE DES	JUGEMENTS :																								
<table><tr><td>Jun 2016</td><td>80%</td></tr><tr><td>Novembre 2016</td><td>79,8%</td></tr><tr><td>Février 2017</td><td>80,95%</td></tr><tr><td>Juin 2017</td><td>80,95%</td></tr><tr><td colspan="2">2017-2018</td></tr><tr><td>Novembre 2017</td><td>81,2%</td></tr><tr><td>Février 2018</td><td>82,3%</td></tr><tr><td>Juin 2018</td><td>81,97%</td></tr><tr><td colspan="2">2018-2019</td></tr><tr><td>Novembre 2018</td><td>78%</td></tr><tr><td>Février 2019</td><td>78%</td></tr><tr><td>Juin 2019</td><td>81%</td></tr></table>		Jun 2016	80%	Novembre 2016	79,8%	Février 2017	80,95%	Juin 2017	80,95%	2017-2018		Novembre 2017	81,2%	Février 2018	82,3%	Juin 2018	81,97%	2018-2019		Novembre 2018	78%	Février 2019	78%	Juin 2019	81%	RÉSULTATS : Nous n'avons pas fait d'analyse étant donné que l'énergie a été mise sur l'élaboration du projet éducatif.	
Jun 2016	80%																										
Novembre 2016	79,8%																										
Février 2017	80,95%																										
Juin 2017	80,95%																										
2017-2018																											
Novembre 2017	81,2%																										
Février 2018	82,3%																										
Juin 2018	81,97%																										
2018-2019																											
Novembre 2018	78%																										
Février 2019	78%																										
Juin 2019	81%																										

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture		Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.		
OBJECTIF MESURABLE : Augmenter de 2 points le résultat moyen au sommaire du bulletin final de tous les élèves de l'école à la compétence écrire des textes variés.				
INDICATEUR : Résultat moyen au sommaire du bulletin final de tous les élèves à la compétence écrire des textes variés.	CIBLE FINALE : 82%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au sommaire du bulletin final	ANNÉE D'APPRECIATION 2016-2017 : ☐ 2017-2018 : ☒	
MOYENS		RESPONSABLE	DURÉE	RESSOURCES
I Faire écrire les élèves tous les jours.		Enseignants	Toute l'année	

2	Enseigner de façon explicite les stratégies d'écriture.	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogues, conseiller pédagogique																																						
3	Enseigner un seul mode d'écriture, cursive, dès le premier cycle du primaire.	Enseignants	Toute l'année																																							
RÉSULTATS OBTENUS :		ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :																																							
<table><tr><td colspan="2">Juin 2016</td><td>80%</td></tr><tr><td colspan="2">Novembre 2016</td><td>78,8%</td></tr><tr><td colspan="2">Février 2017</td><td>80,85%</td></tr><tr><td colspan="2">Juin 2017</td><td>80,6%</td></tr><tr><td colspan="3">2017-2018</td></tr><tr><td colspan="2">Novembre 2017</td><td>79,5%</td></tr><tr><td colspan="2">Février 2018</td><td>80,2%</td></tr><tr><td colspan="2">Juin 2018</td><td>80,8%</td></tr><tr><td colspan="3">2018-2019</td></tr><tr><td colspan="2">Novembre 2018</td><td>79%</td></tr><tr><td colspan="2">Février 2019</td><td>79%</td></tr><tr><td colspan="2">Juin 2019</td><td>79%</td></tr><tr><td colspan="2"></td><td></td></tr></table>		Juin 2016		80%	Novembre 2016		78,8%	Février 2017		80,85%	Juin 2017		80,6%	2017-2018			Novembre 2017		79,5%	Février 2018		80,2%	Juin 2018		80,8%	2018-2019			Novembre 2018		79%	Février 2019		79%	Juin 2019		79%				Nous n'avons pas fait d'analyse étant donné que l'énergie a été mise sur l'élaboration du projet éducatif.	
Juin 2016		80%																																								
Novembre 2016		78,8%																																								
Février 2017		80,85%																																								
Juin 2017		80,6%																																								
2017-2018																																										
Novembre 2017		79,5%																																								
Février 2018		80,2%																																								
Juin 2018		80,8%																																								
2018-2019																																										
Novembre 2018		79%																																								
Février 2019		79%																																								
Juin 2019		79%																																								

BUT 3	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)		
L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.		
OBJECTIF MESURABLE :			
Augmenter de 1 point le pourcentage du taux de réussite de l'ensemble de nos élèves pour les compétences lire et écrire en français et les compétences résoudre et raisonner en mathématiques.			
INDICATEUR :	CIBLE FINALE	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION :

Taux de réussite pour les compétences lire et écrire en français et les résoudre et raisonner en mathématiques.		Lire : 97% Écrire : 96% Résoudre : 95% Raisonner : 97%	Taux de réussite de l'ensemble des élèves de l'école pour chacune des 4 compétences au sommaire du bulletin final de l'année.	2016-2017 : ☐ 2017-2018 : ☒																																																																			
MOYENS		RESPONSABLE		DURÉE	RESSOURCES																																																																		
1		Implanter le modèle, puis intervenir selon le modèle de Réponse À l'Intervention.		Enseignants, personnel des services complémentaires et direction	Toute l'année	Conseillers pédagogiques																																																																	
2		Suivre les résultats des élèves à chaque bulletin afin d'ajuster les services de soutien.		Direction adjointe	En début d'année et à chaque bulletin	Enseignants, personnel des services complémentaires, Lumix																																																																	
RÉSULTATS OBTENUS :				ANALYSE DES RÉSULTATS :		JUGEMENTS																																																																	
<table><tr><th></th><th>lire</th><th>écrire</th><th>résoudre</th><th>raisonner</th></tr><tr><td>Juin 2016</td><td>96%</td><td>95%</td><td>94%</td><td>96%</td></tr><tr><td>Novembre 2016</td><td>96,98%</td><td>95,9%</td><td>NE</td><td>96,5%</td></tr><tr><td>Février 2017</td><td>97,8%</td><td>98,4%</td><td>97,2%</td><td>98,7%</td></tr><tr><td>Juin 2017</td><td>97,17%</td><td>97,1%</td><td>96,75%</td><td>98,12%</td></tr><tr><td colspan="5">2017-2018</td></tr><tr><td>Novembre 2017</td><td>97,6%</td><td>98,3%</td><td>NE</td><td>98%</td></tr><tr><td>Février 2018</td><td>99,6%</td><td>98,3%</td><td>95,3%</td><td>97,6%</td></tr><tr><td>Juin 2018</td><td>98,2%</td><td>98,55%</td><td>96%</td><td>97,8%</td></tr><tr><td colspan="5">2018-2019</td></tr><tr><td>Novembre 2017</td><td>94,9%</td><td>98%</td><td>NE</td><td>97,4%</td></tr><tr><td>Février 2018</td><td>95,8%</td><td>95,6%</td><td>95,8%</td><td>96,7%</td></tr><tr><td>Juin 2018</td><td>97,6%</td><td>97,1%</td><td>94,9%</td><td>96,3%</td></tr></table>					lire	écrire	résoudre	raisonner	Juin 2016	96%	95%	94%	96%	Novembre 2016	96,98%	95,9%	NE	96,5%	Février 2017	97,8%	98,4%	97,2%	98,7%	Juin 2017	97,17%	97,1%	96,75%	98,12%	2017-2018					Novembre 2017	97,6%	98,3%	NE	98%	Février 2018	99,6%	98,3%	95,3%	97,6%	Juin 2018	98,2%	98,55%	96%	97,8%	2018-2019					Novembre 2017	94,9%	98%	NE	97,4%	Février 2018	95,8%	95,6%	95,8%	96,7%	Juin 2018	97,6%	97,1%	94,9%	96,3%	Nous n'avons pas fait d'analyse étant donné que l'énergie a été mise sur l'élaboration du projet éducatif.		
	lire	écrire	résoudre	raisonner																																																																			
Juin 2016	96%	95%	94%	96%																																																																			
Novembre 2016	96,98%	95,9%	NE	96,5%																																																																			
Février 2017	97,8%	98,4%	97,2%	98,7%																																																																			
Juin 2017	97,17%	97,1%	96,75%	98,12%																																																																			
2017-2018																																																																							
Novembre 2017	97,6%	98,3%	NE	98%																																																																			
Février 2018	99,6%	98,3%	95,3%	97,6%																																																																			
Juin 2018	98,2%	98,55%	96%	97,8%																																																																			
2018-2019																																																																							
Novembre 2017	94,9%	98%	NE	97,4%																																																																			
Février 2018	95,8%	95,6%	95,8%	96,7%																																																																			
Juin 2018	97,6%	97,1%	94,9%	96,3%																																																																			

Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence : évaluation des résultats

Comme prévu à l'article 83.I de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Avec la révision du plan de lutte effectuée l'année dernière la façon de consigner les événements a changé. Tous les événements qu'il s'agisse ou non de violence ou d'intimidation ont été répertoriés ce qui fait en sorte que l'analyse est pratiquement impossible. Nous nous ajusterons pour l'année 2019-2020.

Conclusion

Pour l'année scolaire 2018-2019, nous pouvons être fiers des nombreuses réalisations et des résultats obtenus grâce à l'excellente participation de toute l'équipe de l'école Paul-VI. Cet établissement représente un milieu de vie où les enfants sont heureux et motivés à apprendre, et ce, grâce aux efforts fournis par les élèves, ainsi qu'à l'engagement du personnel et des parents.

Pour l'année prochaine, forts de la vision et des valeurs Patriotes, nous allons concentrer tous nos efforts à bien implanter notre nouveau projet éducatif. De plus, un chantier verra le jour pour la réalisation du projet de rénovation de la bibliothèque.

En terminant, nous sommes fiers de dire qu'à l'école Paul-VI on « s'aime » la vie !

NATHALIE HÉBERT
DIRECTRICE
ÉCOLE PAUL VI
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES